

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 13 février 2018 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Dominic Tremblay, Florent Ricard et Maurice Brossoit sous la présidence du maire.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale.

Présence en cours de séance : le conseiller Rémi Robidoux (19h12).

Est absente : madame Andrea Geary, conseillère.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**18-02-13-4565**      **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mardi 13 février 2018 à 19 h 05.

Adopté

**Séance extraordinaire du mardi 13 février 2018, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance;
- C) Adoption de l'ordre du jour;
- D) Renouvellement 2018 des assurances de la MMQ avec Groupe Ultima Inc.;
- E) Avis de motion et présentation - Règlement 899-2018 décrétant une dépense de 1 620 000 \$ et un emprunt de 1 620 000 \$ pour la construction d'un garage municipal;
- F) Avis de motion et présentation - Règlement 900-2018 décrétant une dépense de 340 000 \$ et un emprunt de 340 000 \$ pour la réalisation du prolongement des infrastructures d'égout pluvial, d'égout domestique, d'aqueduc, de voirie et d'éclairage sur la rue Grégoire ;
- G) Avis de motion et présentation – Règlement 901-2018 dépense de 210 000 \$ et un emprunt de 210 000 \$ pour la réalisation du branchement des services d'aqueduc et d'égout du lot 3 447 068;
- H) Aménagement d'une zone publique sécuritaire – École Arthur-Pigeon;
- I) Programme À pied, À Vélo de Vélo-Québec;

J) Période de questions;

Levée de la séance.

---

**Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance**

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

**18-02-13-4566**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

**Adoption de l'ordre du jour**

**18-02-13-4567**

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 13 février 2018 tel que présenté.

Adopté

**Renouvellement des assurances de la MMQ avec Groupe Ultima Inc.**

**Considérant** la nécessité de renouveler les assurances pour l'année 2018 avec la compagnie Groupe Ultima Inc pour une somme de 100 295 \$ ;

**Considérant** que les risques suivants sont couverts dans ladite police d'assurance, soient :

- Assurances des biens, • Perte de revenus, • Responsabilité civile
- Erreurs et omissions, • Crime, • Automobile, • Bris des machines
- Responsabilité civile complémentaire
- Ass Accident pompiers
- Ass. Accident bénévoles et brigadiers scolaires

**Considérant que** la Corporation de développement économique de la Ville de Huntingdon est ajoutée à titre d'assuré additionnel à toutes les sections décrites ci-dessus;

**Considérant que** la Société de l'assurance automobile du Québec est ajoutée à titre d'assuré additionnel à toutes les sections décrites ci-dessus.

18-02-12-4568

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise le renouvellement des assurances avec la compagnie Groupe Ultima Inc pour la somme de 100 295 \$ plus 2 005,90 \$ en intérêts, totalisant la somme de 102 300,90 \$.

**Que** le conseil entérine l'entente de paiement en effectuant 6 versements mensuels de 17 050,15 \$.

Adopté

**Avis de motion – Règlement 899-2018 décrétant une dépense de 1 620 000 \$ et un emprunt de 1 620 000 \$ pour la construction d'un garage municipal**

Avis de motion est donné par le conseiller Florent Ricard, selon lequel le règlement 899-2018 décrétant une dépense de 1 620 000 \$ et un emprunt de 1 620 000 \$ pour la construction d'un garage municipal sera présenté pour adoption avec dispense de lecture lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 899-2018 est présenté par monsieur Florent Ricard.

**Avis de motion – Règlement 900-2018 décrétant une dépense de 340 000 \$ et un emprunt de 340 000 \$ pour la réalisation du prolongement des infrastructures d'égout pluvial, d'égout domestique, d'aqueduc, de voirie et d'éclairage sur la rue Grégoire**

Avis de motion est donné par le conseiller Rémi Robidoux, selon lequel le règlement 900-2018 décrétant une dépense de 340 000 \$ et un emprunt de 340 000 \$ pour la réalisation du prolongement des infrastructures d'égout pluvial, d'égout domestique, d'aqueduc, de voirie et d'éclairage sur la rue Grégoire sera présenté pour adoption avec dispense de lecture lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 900-2018 est présenté par monsieur Rémi Robidoux.

**Avis de motion – Règlement 901-2018 décrétant une dépense de 210 000 \$ et un emprunt de 210 000 \$ pour la réalisation du branchement des services d'aqueduc et d'égout du lot 3 447 068**

Avis de motion est donné par le conseiller Denis St-Cyr, selon lequel le règlement 900-2018 901-2018 décrétant une dépense de 210 000 \$ et un emprunt de 210 000 \$ pour la réalisation du branchement des services d'aqueduc et d'égout du lot 3 447 068 sera présenté pour adoption avec dispense de lecture lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 901-2018 est présenté par monsieur Denis St-Cyr.

**Aménagement d'une zone publique sécuritaire – École Arthur-Pigeon**

**Considérant** les discussions intervenues entre les représentants de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, l'école Arthur-Pigeon, la Sûreté du Québec et la Ville de Huntingdon.

**18-02-13-4569**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil autorise le prolongement du trottoir de la rue Centre jusqu'au stationnement de l'école Arthur Pigeon.

**Que** le coût d'aménagement de ladite zone soit réparti de la façon suivante :

La Ville de Huntingdon fournira la main-d'œuvre et l'équipement pour la construction du trottoir.

La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands financera le coût des matériaux.

Adopté

**Programme À pied, À Vélo de Vélo-Québec**

Ce sujet est un point de discussion.

**Période de questions du public**

Aucune question.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**18-02-13-4570**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20h 45.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Johanne Hébert, Greffière de séance